



DIEC/23-985-1720 du 16/10/2023

**CAPACITES D'ACCUEIL DES CENTRES D'EXAMENS - BACCALAUREATS GENERAL ET TECHNOLOGIQUE - EXAMENS PROFESSIONNELS - SESSION 2024**

Destinataires : Mesdames et Messieurs les proviseurs des lycées publics et directeurs des établissements privés sous contrat

Dossier suivi par : Mme RIPERTO - Tel : 04 42 91 71 83 - Mail : catherine.riperto@ac-aix-marseille.fr - BGT - Mme NOISEAU - Tel : 04 42 91 71 97 - Mail : melanie.noiseau@ac-aix-marseille.fr - BTS - Mme ALIOTTI - Tel : 04 42 91 72 87 - Mail christine.aliotti@ac-aix-marseille.fr - Autres examens professionnels

Les chefs d'établissement, centre d'examen, dont la capacité d'accueil devrait être modifiée pour la prochaine session d'examen, en raison de travaux programmés au cours de la période d'avril à juillet 2024, adresseront à mes services, au plus tard le **lundi 6 novembre 2023**, le tableau ci-joint.

Dans le cas où des travaux seraient programmés je vous remercie de m'indiquer exactement les zones de votre établissement touchées par ceux-ci.

En effet, en raison des difficultés croissantes pour affecter les candidats pour les examens, je compte sur vous pour envisager l'accueil en effectif réduit plutôt qu'une impossibilité totale.

*Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille*



**ACADÉMIE  
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Division des examens et concours**

**CAPACITÉS CENTRES D'EXAMEN : Baccalauréats général et technologique  
(épreuves anticipées et terminales)**

**SESSION 2024**

**Désignation de l'établissement et cachet**

<b>Périodes</b>	<b>Capacité maximum Epreuves écrites</b>	<b>Capacité maximum Epreuves orales (nombre de commissions)</b>
<b>27 mai au 11 juillet 2024</b>		

Epreuves concernées par le recensement :

- Épreuves de philosophie et français : candidats de votre établissement et individuels de votre secteur
- Épreuves du grand oral et oral de français : candidats de votre secteur
- Épreuves de tronc commun : candidats individuels, CNED et scolaires avec moyenne non significative sur des enseignements suivis au CNED en carte réglementé.

**Nature des travaux en cours ou programmés** (*Merci de détailler les zones de votre établissement concernées et l'impact sur le fonctionnement de celui-ci*)

A

le

Signature du chef d'établissement

**Document à renvoyer par mail dûment renseigné à [bac2021@ac-aix-marseille.fr](mailto:bac2021@ac-aix-marseille.fr) pour le lundi 6 novembre 2023 au plus tard**



**ACADÉMIE  
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Division des examens et concours**

**CAPACITÉS CENTRES D'EXAMEN : Examens professionnels  
(BTS, DCG, CAP, BCP, BP, MC, BMA)**

**SESSION 2024**

**Désignation de l'établissement et cachet**

<b>Types d'épreuves</b>	<b>Capacités d'accueil maximum</b>
Épreuves écrites ponctuelles d'enseignement général	
Épreuves écrites d'enseignement professionnel	
Épreuves pratiques	
Épreuves orales de langues	<i>Préciser nombre de commissions :</i>
Épreuves orales ponctuelles	<i>Préciser nombre de commissions :</i>
Remarques par rapport aux épreuves nécessitant des salles équipées (matériel audio-vidéo) ou ateliers/salles de pratiques :	

**Nature des travaux en cours ou programmés** (*Merci de détailler les zones de votre établissement concernées et l'impact sur le fonctionnement de celui-ci*)

A

le

Signature du chef d'établissement

**Document à renvoyer par mail dûment renseigné à pour le lundi 6 novembre 2023 au plus tard :**

- **BTS, DCG :** [melanie.noiseau@ac-aix-marseille.fr](mailto:melanie.noiseau@ac-aix-marseille.fr)
- **Autres examens professionnels :** [claire-sophie.jacquet@ac-aix-marseille.fr](mailto:claire-sophie.jacquet@ac-aix-marseille.fr)